

Réunion du 3 avril 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST
- Excusé(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Frédérique MOZZICONACCI
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

**N° CP/2017/141 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics**  
**Proposition d'attribution de dotations de fonctionnement complémentaires pour 2017 aux collèges publics**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 26 191,75 €, soit :

- 12 480 € au titre de la dotation entretien 2017, en faveur des collèges suivants :
  - . DRUSENHEIM du Rhin : 751 €
  - . ILLKIRCH Parc : 340 €
  - . LINGOLSHEIM Galilée : 555 €
  - . OBERNAI Europe : 2 240 €
  - . RHINAU des Deux Rives : 1 671 €
  - . SCHILTIGHEIM Rouget de Lisle : 1 223 €
  - . SCHIRMECK Haute Bruche: 2 109 €
  - . STRASBOURG Jules Hoffmann : 287 €
  - . STRASBOURG François Truffaut : 2 416 €
  - . STRASBOURG Vauban : 888 €
  
- 1 240 € au collège Lezay Marnésia de Strasbourg au titre de la dotation "autres dépenses de fonctionnement – euro/élève" de 2017 ;
  
- 12 471,75 € au titre de la prise en charge par le Département des frais de gros entretien et de renouvellement des installations de chauffage urbain engagés par les collèges suivants :
  - . STRASBOURG Esplanade : 4 307,74 € (année 2016) ;
  - . STRASBOURG Hans Arp : 4 818,38 € (2ème semestre 2016) ;
  - . STRASBOURG Louis Pasteur : 3 345,63 € (2ème semestre 2016).

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170403-lmc1108042-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 12/04/17